

Formation des éleveurs de veaux de boucherie à l'usage raisonné des antibiotiques et à la biosécurité

Éleveurs



Outils de formation - promotion des bonnes pratiques

L'une des priorités affichées par la filière veaux de boucherie au travers de sa charte interprofessionnelle de bonne maîtrise sanitaire et de bon usage des traitements médicamenteux est l'accroissement de la formation des éleveurs.



Veaux de boucherie
Formation
Biosécurité
Bovin

Mots clés

Pour répondre aux enjeux de sécurité sanitaire des élevages, le projet a visé à concevoir et tester un module de formation destiné aux éleveurs de veaux de boucherie.

Une étude qualitative à base d'entretiens semi-directifs auprès d'un échantillon d'une quinzaine d'éleveurs, de techniciens et de vétérinaires spécialisés a été réalisée en amont de la création du module de formation. Elle a permis de mieux cerner les besoins, freins et motivations vis-à-vis des bonnes pratiques sanitaires. Le format de la formation, les contenus et les méthodes pédagogiques ont été adaptés aux attentes des éleveurs.

Cette formation spécifique a été élaborée par l'Institut de l'Élevage en collaboration avec la SNGTV et la Chambre d'Agriculture de Bretagne. Elle a pour objectif de renforcer les compétences des éleveurs en matière d'antibiorésistance et de réductions des risques d'émergence des maladies infectieuses.

Chaque session de formation, de 12 à 15 éleveurs maximum, s'étale sur deux jours discontinus (soit 12 heures de formation) et repose sur des méthodes pédagogiques actives et participatives pour s'assurer de la bonne implication et mémorisation de la part des participants. Elle a été conçue pour amener les éleveurs à remettre en question leurs pratiques et à s'engager sur un plan d'amélioration de leur exploitation sur le long terme. Les coûts pédagogiques sont intégralement pris en charge par les fonds de formation VIVEA.



🌐 [Fiche formation](#)